



**Réunion du Bureau Directeur
Du 24 mars 2021 en Visio conférence**

Présents :

Michel Corniaux, Gilles Cousin, Eric Freling, Paul Pesin, Pascal Poidevin et Olivier Cambraye.

Excusés :

Jean-Marie Bécret, Patrice Carpentier et Cédric Ibatichi.

A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire, les bureaux du District Aisne sont fermés, le personnel est en chômage partiel, les clubs peuvent questionner les services du District via la boîte mail secretariat@aisne.fff.fr.

Carnet :

Le Bureau Directeur adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Patrick Degois, Vice-Président du Sporting Club d'Origny en Thérache

et la prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

Infos :

- Prolongation de la demande de chômage partiel auprès de l'état pour le personnel selon les mêmes dispositions pour le mois d'avril dans l'attente des modalités de reprise des activités. Les salariés ont été sollicités pour déposer leurs prévisions de congés jusqu'au 31 mai 2021.

- Le Bureau Directeur est attentif à la diffusion des informations sur le PassSport financé par l'état et les collectivités qui correspond à une aide financière destinée à prendre en charge une partie des frais liés à la pratique d'une activité annuelle de loisirs. Jean-Marie Bécrot rencontrera les organismes concernés le 31 mars 2021. Une diffusion la plus large auprès des clubs sera réalisée dès la connaissance des modalités.
- Remerciements et photos souvenir de la part des lauréates du concours vidéo organisé lors de la journée de la femme : un reportage sera réalisé dès la réception de la dernière photo.
- A ce jour 3 filles, licenciés dans des clubs de l'Aisne se sont préinscrites pour la section Performance féminine 4e 3e collège de Liévin.

Décision du Comex du 24 mars 2021 concernant les compétitions amateurs :

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées.

A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

La situation des championnats de National 2 suspendus par le Ministère des sports fera l'objet d'un examen ultérieur au regard des perspectives de reprise possible définie par l'État lors du prochain Comex de la FFF.

Campagne ANS 2021 :

La FFF va gérer pour la 3ème année consécutive le dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses Liges, Districts et Clubs affiliés, selon les mêmes modalités opérationnelles et un calendrier similaire à celui de 2020.

L'enveloppe financière attribuée par l'ANS sera connue dans les prochains jours, et devrait connaître une augmentation significative grâce à un abondement du plan de relance de l'Etat.

Pour le district et les clubs, l'ouverture de la campagne est fixée début avril et la date butoir pour la saisie dans le compte asso au 31 mai 2021.

Le bilan des actions subventionnées en 2020 devra être fourni pour le 30 juin 2021.

Le Directeur administratif participera au séminaire à destination des clubs organisé par la FFF prévu le 25 mars 2021.

Aide Directe du Conseil Départemental :

Courrier du Conseil Départemental sur les différentes aides vers les clubs et les comités départementaux.

- *Soutien aux clubs 2020/2022 :*

Le Département reconduit pour 2021 la subvention que les clubs ont pu obtenir au titre de ce dispositif en 2020.

Les clubs n'ayant pas déposé de demande en 2020 se verront attribuer une subvention forfaitaire de 200 €.

Dans tous les cas, il appartient aux clubs de compléter et de retourner au District l'imprimé pré-rempli.

Chaque club est invité à renvoyer son dossier complet (imprimé renseigné, daté et signé + RIB) au District avant le 3 avril 2021. (Transmission des dossiers validés par le DAF pour le 17 avril 2021).

L'aide apportée en 2020 a concerné 140 clubs pour un montant total de 61 694.50 €, l'objectif pour 2021 est de faire en sorte que chaque club puisse bénéficier de l'aide directe.

Mise en place d'une action de communication sur le site et les boites mail officiels des clubs. Un point d'étape sera réalisé le 3 avril 2021.

- *Aide à l'acquisition de matériel sportif et pédagogique :*

Cette aide est destinée aux comités départementaux et aux clubs sportifs.

Le taux d'intervention du Département est fixé à 35 % du montant TTC de la dépense subventionnable.

Une « fiche récapitulative » est à renseigner par le District Aisne et doit être réceptionnée avant le 30 mai 2021, dernier délai, accompagnée de l'ensemble des demandes individuelles des clubs.

Chaque « fiche individuelle » devra être accompagnée des devis correspondants et d'un RIB. Le montant minimum de la subvention pouvant être attribuée est limité à 100 €. Les matériels pour lesquels une subvention est sollicitée ne pourront être acquis qu'après le 1er juillet 2021 et jusqu'à fin février de l'année suivante (date de facture faisant foi).

Chaque club doit renvoyer l'imprimé de demande de subvention renseigné, signé et accompagné des devis au District avant le 15 mai 2021.

- *Aide à l'achat de minibus:*

Le Département a voté ce nouveau dispositif d'aide destiné aux clubs et aux comités qui concerne l'achat de mini-bus neuf ou d'occasion avec un taux de subvention de 10 % dans la limite de 2 500 €.

- **Aide à l'achat de matériel informatique et vidéo :**

Le Département a voté ce nouveau dispositif réservé aux comités. Il est destiné à accompagner les comités départementaux sportifs dans l'achat de matériel informatique (PC, ordinateur portable, tablette, imprimante, logiciel...) et matériel vidéo : caméra, écran TV...Le taux de subvention est de 35 % dans la limite de 1 000 €.

La procédure applicable est identique au dispositif d'aide « équipements sportifs et pédagogiques ».

Le DAF déposera une demande spécifique au titre de l'achat de matériel informatique.

Actions :

- **Pratiques diverses :**

L'action départementale « **quinzaine du footgolf** » mise en place pour les catégories U8 (F) à U13 (F), garçons et filles est prolongée sur le mois d'avril.

Plusieurs clubs ont déjà fait parvenir leur feuille de participation et les photos des séances organisées :

Gauchy St Quentin, BCV, Watigny, Chéry les Pouilly, Brissy Hamegicourt, O St Quentin, FC Thiérache, Bohain, Vallée de l'ailette, Moy de l'Aisne, Itancourt, US Laon, Bucy les Pierreponts

- L'action départementale « **quinzaine du futnet** » (tennis ballon) a été lancée pour la période du lundi 22 Mars au samedi 3 Avril 2021 pour les catégories U14 (F) à U18 (F), garçons et filles.

Planning des commissions :

Depuis la suspension des compétitions, les Présidents de commission ont été invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio étant à faire auprès du Directeur Administratif.

Planning des commissions :

- **Formation Initiale des Arbitres**

La formation Initiale en Arbitrage à distance en visio conférence se poursuit le samedi 27 mars 2021.

- **Commission des compétitions jeunes :**

La commission des compétitions des jeunes se réunira le samedi 27 mars sous sa nouvelle configuration afin de d'expliciter son mode de fonctionnement et de débiter une phase de réflexion sur une projection de fin de saison.

- Commission formation des Bénévoles :

La commission de formation des Bénévoles a reporté le module de formation à distance sous forme dématérialisé à destination des dirigeantes sur le thème « Animer et préparer une réunion » compte tenu de la situation sanitaire.

Prévision du prochain Comité Directeur :

Un prochain Comité Directeur est programmée le samedi 24 avril 2021 en présentiel ou en visio selon l'évolution des conditions sanitaires.

Le bureau Directeur se réunit sous forme de visio conférence chaque semaine et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.

Le Président

Pascal Poidevin

Le Secrétaire Général

Michel Corniaux